



## Accord de partage de réseau en Belgique entre Orange Belgium et Proximus

Orange Belgium et Proximus ont signé aujourd'hui un 'term sheet'<sup>1</sup> en vue de conclure un accord de partage du réseau d'accès mobile d'ici la fin de l'année. Cet accord vise à permettre aux deux entreprises de répondre à la demande croissante des clients en matière de qualité de réseau mobile et de couverture intérieure.

Le partage du réseau d'accès mobile entre Orange Belgium et Proximus comprend les technologies 2G, 3G et 4G. Ce partage permettra également un déploiement plus rapide et plus complet de la 5G en Belgique. Bien que partageant leurs réseaux d'accès mobiles, les deux entreprises conserveront le plein contrôle de leurs propres ressources de spectre et continueront à exploiter en toute indépendance leurs cœurs de réseaux afin de garantir une expérience client et de service différenciée.

En termes financiers, Orange Belgium s'attend à ce que l'accord permette des économies de coûts d'exploitation et d'investissement cumulés de 300 millions d'euros sur 10 ans. Orange Belgium devra dépenser 130 millions d'euros au cours des trois prochaines années pour mettre en œuvre cet accord.

Sous réserve de l'accord définitif, le réseau d'accès mobile partagé sera planifié, construit et exploité par une nouvelle joint-venture détenue à parts égales, pour un démarrage au premier trimestre 2020.

### A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 149 000 salariés au 31 mars 2019, dont 90 000 en France. Le Groupe servait 264 millions de clients dans le monde au 31 mars 2019, dont 204 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*

### Contacts presse : 01 44 44 93 93

Tom Wright; [tom.wright@orange.com](mailto:tom.wright@orange.com)

Olivier Emberger; [olivier.emberger@orange.com](mailto:olivier.emberger@orange.com)

---

<sup>1</sup> Accord de principe contraignant